



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Frédéric Mairy
Conseiller communal, chef du Dicastère de l'économie,
des finances et de l'intégration sociale
☎ 032 886 43 60 📞 078 892 14 16

Une première action concertée pour soutenir le commerce de proximité

« J'achète ici. Val-de-Travers. » Concrétisant les réflexions menées début 2015 lors de plusieurs ateliers et réalisé selon le même modèle participatif, un autocollant est dès aujourd'hui apposé sur les vitrines de nombreux commerces du Val-de-Travers. Son message est simple et s'affiche en couleurs vives, traduisant la volonté des petits commerces de se battre avec leurs qualités : l'accueil, le conseil et la disponibilité.

Face à la concurrence des centres commerciaux, du commerce en ligne et du tourisme d'achat, la situation s'est tendue pour les commerces de proximité, plus encore dans les régions frontalières. Cette action de communication, qui s'étendra prochainement à des sacs frappés du même slogan, cherche à sensibiliser les habitants de la région et les hôtes de passage à l'importance de l'achat local.

Dans un rapport de 2013 réalisé avec l'appui du Canton de Neuchâtel et de la Banque Cantonale Neuchâteloise, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) s'alarmait du déclin que connaît le commerce de détail depuis quelques années. « L'emploi ainsi que le nombre d'établissements diminuent, la croissance est faible et les prix sont sous pression en raison de la force de la monnaie nationale », laquelle s'est encore accentuée depuis l'abandon du taux plancher. La CNCI relevait que le commerce de proximité « est pourtant stratégique pour le canton de par son importance : un chiffre d'affaires d'environ 2



milliards de francs, près de 7% de l'emploi et une part dans le PIB de 10% ».

Cette importance ne comporte pas qu'une dimension économique. Favorisant le lien social, contribuant à la qualité de vie, soutenant activement la vie associative, le commerce de proximité est l'une des composantes essentielles de régions comme la nôtre. L'enquête menée fin 2014 auprès de la population avec la HEG-Arc en avait d'ailleurs souligné l'importance. Encore trop peu intégré dans les politiques fédérales de soutien au développement économique, ce secteur est, pour Val-de-Travers, l'un des piliers du crédit de promotion démographique et économique voté par le Conseil général.

Dessiné et imprimé à Val-de-Travers, cet autocollant se décline en deux variantes (« Je mange ici » et « Je sors ici »), de façon à montrer l'étendue des activités marchandes de la région. Le groupe de travail qui l'a conçu et qui réunit la Commune et une dizaine de commerçants planche désormais sur d'autres actions visant à fidéliser et étendre la clientèle.

Val-de-Travers, le 16 novembre 2015

LE CONSEIL COMMUNAL

